



KOUTAMMARIKOU

ASSEMBLEE GENERALE 2016

**L'Assemblée Générale 2016 de Koutammarikou s'est tenue
le samedi 18 Mars 2017 à Saint-Denis-du-Payré, en Vendée,
dans les locaux de la Maison de la Nature.
Début de séance à 15h00.**

Etaient présents :

Robert Gillouin, Dany Gillouin, Françoise Bordet, Xavier Bordet, Claire Le Gall, Eric Le Gall, Solange Le Gall, Martine Alberti, Pierre Alberti, Emilienne Chenin, Jean Chenin, Christine Briffaud, Philippe Briffaud, Mado Jardin, Patrick Jardin, Danièle Broussaudier, Jean-Claude Broussaudier, Michèle Aygalenq, Michel Aygalenq, Jean-Louis Minier, Marc Jacquemin, Odile Vallée, Céline Guyot, Sylvie Hrovatin, Rodolphe Delaroque, Laurent Frascotti, Nicole Cayzelle, Catherine Hesse, Jacques Hesse, Michèle Rouquette, Daniel Rouquette, Monique Guerre, Philippe Guerre, Marie-Hélène Bohéas, Bernard Bohéas, Liliane Huet, François Huet, Marie Huet, Philippe Huet.

(38 Adhérents présents, à jour de leur cotisation, et 21 Pouvoirs).

1 - LE MOT DU PRESIDENT

Philippe Huet, président de Koutammarikou, ouvre la séance pour cette 9ème Assemblée Générale de Koutammarikou et remercie les adhérents présents d'être fidèles à l'association. *(Pour mémoire, lors de la 1ère AG de 2008, il y avait 7 présents)*. Philippe Huet constate que seulement 5 Personnes présentes dans la salle ne sont jamais venues au Bénin ! Le renouvellement des adhésions 2017 suit son cours (47 Adhérents ont renouvelé, 25 en attente).

On accueille aujourd'hui Robert et Dany Gillouin, du Comité de jumelage de Rilieux –la-Pape. Robert Gillouin s'est rendu au Bénin en Novembre 2016 : il y a rencontré Emmanuel pour la gestion de la cantine de l'école de Soussona que le Comité a décidé de soutenir à partir de 2017 (village tout près de Natitingou, sur la piste qui mène à Korimbéné). Ensuite, Philippe fait le rappel des statuts en précisant que, conformément à ces derniers, 50 % du budget de l'Association sont toujours consacrés aux écoles (en réalité plus près de 65 %), 25 % aux jardins et 25 % au patrimoine.

2 - RAPPORT FINANCIER

Présenté par François Huet, Trésorier de l'Association Koutammarikou.

2.1 - COMPTES D'EXPLOITATION de KOUTAMMARIKOU

Virements à l'APEEK : En fait, les cantines représentent plus de 50 %.

Plutôt 60 à 70 % (en incluant le salaire d'Emmanuel)

Remarque : Le salaire d'Emmanuel pour gérer les écoles ne figure pas dans les statuts.

Les frais de fonctionnement représentent environ 2 %

KOUTAMMARIKOU

COMPTES D'EXPLOITATION 2016

DEBIT

Register	44,40
Graines	156,57
A.G.	495,48
Motoculteur	488,00
Virt. Apeek	10 500,00

S/total	11 684,45
Virts. Apeek	72,80
Virts. internes	49,00
Abon. écureuil	24,00
Frais/com.	17,29

S/total	163,09

CREDIT

Adhésions à 55 € (24)	1 320,00	30 en 2015)
Adhésions à 90 € (41)	3 690,00	(40 en 2015)
Dons suppl.	3 660,00	(3445)
Donateur	50,00	(130)
Dons perso.	1 660,00	(2050)
(Benoit 880,00)		
(Florence 180,00)		
(Faouziath 600,00)		
Micro-crédits	1 350,00	
(Denis 600,00)		
(Emmanuel 750,00)		
Guifettes AG	440,00	
Rembt. frais	9,71	
Intérêts 2015	3 1,28	

Total 11 847,54 €
(11 384,49 en 2015)

Total 12 210,99 €
(10 922,00 en 2015)

Résultat de l'exercice : + 363,45 €
(- 462,47 en 2015)

BANQUE

Solde 31/12/2015	+ 4 768,27
Débit	- 11 847,54
Crédit	+ 12 210,99
Solde 31/12/2016	5 131,72

Reliquat micro-crédit
(Nicolas 270,00 €)

Le jardin a produit dans l'année 811 450 CFA / 1237,00 €

Le séjour adhérents 2016 a coûté environ 4 500,00 € et n'a rien coûté à l'Association.

2.2 - COMPTES D'EXPLOITATION de l'APEEK

En 2016, très mauvaise récolte de maïs (moitié moins qu'en 2015). Il s'agit d'un jardin bio (sans nitrates, pesticides ni insecticides), donc soumis aux aléas. Les cantines ont reçu 2 Tonnes de maïs, valorisées dans les recettes de l'Apeek.

Dépenses : Tous les mois, François Huet reçoit une feuille avec toutes les dépenses, détaillées point par point. Ces dépenses comprennent le salaire d'Emmanuel (150 € / mois).

Remarque de Robert Gillouin : Emmanuel n'a pas de factures pour justifier les dépenses ? Ce sera difficile à comprendre pour le trésorier de leur Comité de jumelage !!!

Remarque de Françoise Bordet : Il serait intéressant d'avoir la répartition réelle des dépenses sous forme de "camembert" (cantines, jardins, tatas) ainsi que la répartition pour le salaire d'Emmanuel (écoles, jardin...)

APEEK

COMPTES D'EXPLOITATION 2016

DEPENSES

JANVIER	810 500
FEVRIER	1 006 800
MARS	645 000
AVRIL	815 500
MAI	985 509
JUIN	655 500
JUILLET	465 500
AOUT	295 500
SEPT.	865 500
OCT.	545 000
NOV.	447 700
DEC.	232 000

7 771 009 CFA (11 847 €)

(7 785 257 CFA en 2015 - 11 869 €)

RECETTES

		2015
Vente légumes	236 450	(321 800)
Vente ananas	55 000	
Vente maïs	380 000	(775 000)
Vente sorgho	140 000	
Vente pintades	-	(90 500)
Micro-crédit	4 5 000	(100 000)
Jumelage	216 466	
Virts Kouta.	6 887 549	(7 018 740)

7 960 465 CFA (12136 €)

(8 306 040 CFA en 2015 - 12 662 €)

RESULTAT : **+ 189 456 CFA**
(288,82 €)

	APEEK	BANQUE
Solde 31/12/2015	392 838	392 838
- Dépenses	7 771 009	7 788 911
- Recettes	7 740 465	7 740 465
Solde 31/12/2016	62 394	44 392

Ecart de solde + 18 002 CFA (27,44 €)

2.3 - VOTE

Il est procédé au vote concernant le rapport financier.

Sans vote contre et sans abstention, le rapport financier est adopté à l'unanimité des 59 personnes présentes ou représentées.

3 - RAPPORT MORAL

3.1 - ECOLES et CANTINES

Les cantines

Rappel au sujet des CANTINES :

Début 2015, Koutammarikou soutenait 2 Cantines : Korimbéné et Koutanongou

Septembre 2015 : une nouvelle école a été aidée par Koutammarikou : il s'agit de Koubérépou

Année 2016 - Koutammarikou a tout d'abord soutenu 3 Cantines : Koutanongou, Korimbéné (120 élèves) et Koubérépou (140 élèves) et à partir d'avril 2016 (3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2015-2016), une 4^{ème} cantine : Tagayé (180 élèves), car Tagayé ne bénéficie plus du PAM (Programme Alimentaire Mondial) Cela représente plus de 500 élèves à nourrir. C'est la 1^{ère} fois depuis 9 ans que Koutammarikou soutient les cantines de toutes les écoles !

Règle : Koutammarikou assure les besoins de 2 trimestres scolaires (le 1^{er} et le 3^{ème}).

Les Parents d'élèves prennent en charge le 2^{ème} trimestre.

On apporte toujours un complément pour la sauce (huile, condiments, petits poissons séchés, piments, KUB...).

Budget annuel des cantines, sur la base de 130 g de nourriture par repas : **5 000 €**.

100 g de céréales (maïs, riz ou gari) et 30 g de légumineuses (haricots).

Pour mémoire, la ration de base du PAM, c'est 180 g !

5 000 € pour 500 élèves x 21 semaines d'école x 4 repas par semaine : soit **12 centimes d'euro par repas**

5 000 € sur un budget d'environ 7 500 € !!!

Emmanuel gère très bien les livraisons au début du 1^{er} et du 3^{ème} trimestre.

Il faut désormais que les Directeurs des 4 écoles gèrent correctement leurs cantines.

A suivre en 2017.

Les écoles

Félix, Directeur de Tagayé, est le Coordinateur des Directeurs des 4 écoles soutenues par Koutammarikou.

• Koubérépou

Logements pour les Instituteurs : 2 logements ont été construits au printemps 2016, mais inutilisables en l'état...car trop petits !!!

• Koutanongou

Un nouveau Directeur depuis la rentrée de septembre 2016 : **Julien Bagri** (en remplacement de Victorin, qui n'était jamais là !).

Il n'y a pas encore d'Instituteurs officiels, mais Koutammarikou a prolongé le "contrat" de Bernard comme Instituteur communautaire (40 000 FCFA soit 60 € par mois).

Julien est habilité pour encadrer un enseignant en formation. Affaire à suivre en 2017 !

• Tagayé

Le Directeur, Félix, est le seul à avoir transmis sa liste de souhaits pour l'année scolaire 2016-2017. L'école fonctionne très bien avec, désormais, plus de 180 élèves.

• Korimbéné

De plus en plus d'élèves inscrits, donc il manquait une classe. En Mars 2016, construction d'une 6^{ème} classe : les parents d'élèves se sont mobilisés et ont réalisé une grosse construction en banco (porte, fenêtres et crépi à prévoir en 2017).

Les filles de CM1/CM2 préparent les repas de la cantine : c'est interdit, ça devrait être une adulte (parent d'élève). Julien Bagri se charge de régler ce problème.

Pas de Kakis en 2016. En attente du bilan de nécessité !

Pour mémoire, un kaki, c'est 3 500 FCFA.

On équipe en kakis (costumes scolaires) les élèves qui sont en avant-dernière année.

Les pharmacies

En 2016, cela n'a rien coûté à Koutammarikou, car les pharmacies ont été approvisionnées par des dons d'adhérents.

Les pharmacies sont gérées par les instituteurs et supervisées par Maxime, désormais infirmier et nommé Major au dispensaire de Tagayé.

Les jardins pédagogiques

Le jardin de Koutanongou est un peu loin de l'école, il est situé au bord d'une rivière. On y cultive des choux, des tomates... Emmanuel leur donne des graines.

Les jardins de Korimbéné et Tagayé sont opérationnels et du matériel (houes, brouettes, arrosoirs) a été offert aux 2 villages par Slow Food International.

A Tagayé, Félix a démarré un verger scolaire. Mais il a été planté là où va être construite la nouvelle classe, donc il a fallu tout arracher !

3.2 - JARDIN DE BÉRÉCINGOU

Les ananas

En 2016, le test de culture de l'ananas dans le Nord Bénin a continué, avec les 1500 plants d'ananas au jardin. Pendant l'expérimentation, il ne faut pas arroser les plants.

Et c'est un succès, alors qu'on prétendait qu'il ne pourrait jamais y avoir de récolte d'ananas dans l'Atacora !

En 2016, la 1^{ère} récolte a été bonne pour les 850 plants qui portaient des fruits. Emmanuel en a donné beaucoup (à l'Inrab, à la Mairie, aux élus...)

En 2016, Emmanuel a fait une pépinière de 600 pieds avec ses propres plans, en prévision de nouvelles plantations en 2017.

La motobineuse : investissement de Koutammarikou

En novembre 2016, Jean Chenin a profité de son périple La Rochelle – Natitingou par la route pour apporter au jardin une motobineuse toute neuve de marque Honda. Il en a assuré la formation pour une bonne mise en main.

Un engin efficace pour bien préparer les parcelles.

Le compost

Fabrication de plus de 15 tonnes de compost pour la campagne maraichère qui a débuté en octobre 2016 après la récolte de maïs : compost préparé avec l'aide des étudiants des Lycées Techniques Agricoles de l'Atacora, à partir de 8 tonnes de bouse de vaches, 5 tonnes de fientes de poule et 2 tonnes de sciure de bois.

Les aides au jardin

Benoît travaille toujours au jardin, s'occupe de l'élevage des volailles et assure une présence au jardin, nuit et jour.

La Maman d'Emmanuel, qui vit désormais chez lui, égrène tout le maïs.

Franck, qui est venu aider pendant la convalescence de Benoît, n'a pas été reconduit.

Nicolas et Denis viennent travailler gratuitement au jardin (Nicolas gère sa boutique et Denis son moulin).

La production du jardin

Constat : le jardin de Bérécingou n'est pas ou peu rentable (hormis les 2 tonnes de maïs et de sorgho qui servent à approvisionner les écoles, pour une valeur de 520 000 FCFA (près de 800,00 €), soit environ la moitié du salaire d'Emmanuel !)

Suite à l'installation de nombreux jeunes maraichers (qui ont suivi une formation de jardinier), il y a une surproduction de légumes et les prix ont chuté. Il y a également la concurrence avec les tomates et courgettes pas bio en provenance du Burkina Faso.

Le jardin de Bérécingou est donc un jardin "expérimental et subventionné".

Il joue donc son rôle : beaucoup de gens viennent le visiter (des locaux, mais aussi des Italiens, des Suisses, des Allemands et même des Français !), et des personnes viennent y acheter des légumes.

C'est une bonne image pour l'APEEK, pour Koutammarikou et pour Emmanuel.

Clôture du jardin

Depuis deux ou trois ans, de nombreuses habitations ont été construites de part et d'autre du chemin qui va de la route au jardin de Bérécingou. Pour éviter les vols, les intrusions intempestives au jardin (vaches peuhls, cochons, voleurs, etc.), il faudrait clore le jardin ! Mais c'est un gros budget. A suivre.

3.3 - VOLAILLES au jardin

Rappel du projet des "Pintades"

En 2015 : démarrage des pintadeaux dans la poussinière, installée près de la maison d'Emmanuel et équipée de lampes pour assurer une chaleur de 38°C. Au bout d'1 à 2 mois, transfert dans le bâtiment avec enclos construit au jardin pour engraissement des pintades. Emmanuel a arrêté le programme "Pintades" en cours d'année 2015, ne le trouvant pas assez rentable.

Reconversion

Pour continuer à exploiter les installations dédiées initialement aux pintades, Emmanuel a opté pour l'élevage de poulets dits "Bicyclette".

L'intérieur du poulailler a été cimenté et le menuisier a fabriqué des nids. Des poules et un coq ont été achetés.

Mais en 2016, Emmanuel a mal géré, ça n'a pas fonctionné : aucune vente de poulet.

3.4 - EMMANUEL

Référent SLOW FOOD

Emmanuel s'est rendu en Italie en Septembre 2016, invité par Slow Food International, mouvement qui milite pour une meilleure consommation et la défense de la biodiversité alimentaire.

Il a participé pendant une semaine à l'évènement TERRA MADRE 2016, organisé à Turin et qui réunissait 3 000 référents, dont 2 pour le Bénin, un pour le Sud, l'autre pour le Nord : Emmanuel a par ailleurs été le Porte-drapeau du Bénin (comme pour les jeux Olympiques !). Il a participé à des forums, des conférences, il a pris la parole, ses interventions commençant toujours par : "l'Occident est malade de sa bouffe".

Allocations familiales

Suite aux démarches faites en 2015, Emmanuel est devenu salarié officiel de l'APEEK : il a désormais une feuille de paie, avec couverture sociale, allocations familiales et retraite.

Les charges patronales sont prises en charge par l'Association.Koutammarikou

Les charges salariales sont payées par Emmanuel (4% de 150 € soit 6 € = 4 000 FCFA / mois).

Depuis 2016, il perçoit ses Allocations familiales : 10 000 FCFA / mois (2 500 FCFA par enfant) .

3.5 - MICRO-CREDITS

Denis

Cousin d'Emmanuel. En 2016, il a obtenu un micro-crédit de 400 000 FCFA (600,00 €) pour acheter des étagères et le stock pour ouvrir une boutique (une épicerie au bord de la route, que tient également sa femme qui était couturière et qui a dû arrêter suite à des problèmes de vue). *Pour mémoire, le bâtiment de la supérette, installée près de l'Atelier de couture de Florence, a été financé par le don d'un Adhérent.* Le commencement du remboursement de son micro-crédit a été différé en mai 2017 (en tontine, à raison de 1 500 FCFA / jour soit 2.25 €).

Emmanuel

En 2016, un micro-crédit de 500 000 FCFA (750,00 €) a été accordé à Emmanuel pour construire les murs de sa propriété (fabriquer les parpaings en ciment). Le commencement du remboursement de son micro-crédit a été différé en mai 2017 (idem Denis)

Maxime

Il a demandé un micro-crédit de 40 000 FCFA (60,00 €) pour la scolarité de ses enfants. Il n'a pas commencé à rembourser. Le remboursement devrait être fait en totalité en avril 2017, grâce à un reliquat de salaire qu'il va toucher à cette période.

Alphonse

Son micro-crédit pour son poulailler a été remboursé en "nature" (30,00 €).

C'était pour construire un poulailler qui n'a encore jamais servi !

Wilfrid Kouagou (frère de Rosa Bagri)

Annulation du remboursement de son prêt de 80 000 FCFA (120,00 €) qu'il n'a jamais commencé à rembourser !

3.6 - MAXIME

Martine et Pierre Alberti, qui ont pris en charge les frais de sa formation d'Infirmier à Ouagadougou (Burkina Faso) de 2013 à 2015, continuent à avoir des échanges téléphoniques réguliers avec Maxime.

En 2016, Maxime a été nommé Major au Dispensaire de Tagayé (c-a-d Infirmier).

Par contre, il perçoit toujours un salaire d'aide-soignant, le temps de faire valider son diplôme burkinabé, ce qui peut demander jusqu'à 3 ans. Maxime travaille au dispensaire avec une aide-soignante qui, elle, n'a pas de salaire !

Le dispensaire, quasi tout neuf (construit par une ONG allemande il y a 4 ans) est désormais opérationnel pour les gens de Tagayé, mais aussi pour ceux des villages alentours, dont Dikouan et Koutanongou, voire Koubérépou.

Maxime a réalisé 8 accouchements en 2016, mais globalement peu de patients viennent au dispensaire, car les gens n'ont pas d'argent (en 2016, les récoltes n'ont pas été bonnes du tout).

Rappel des engagements de Maxime

En contre-partie de l'aide apportée par Koutammarikou pour sa formation (prise en charge financière par les adhérents Alberti), Maxime s'est engagé vis-à-vis de l'Association :

Il doit visiter les 4 écoles 2 fois par an

- 1 première visite, à la rentrée, en octobre. Il doit faire le point sur les pharmacies, pour adresser ensuite, par mail à Marie et Philippe Huet, la liste des besoins pour les 4 Pharmacies scolaires.
- 1 deuxième visite, en mars, au début de la saison des pluies, pour s'occuper des aspects "hygiène et petits bobos".

3.7 - FAOUZHIA

Faouzhia, 21 ans, nièce de Julien Bagri, est toujours aidée par Claire et Eric Le Gall pour le financement de sa scolarité post-bac (durée 4 ans). Faouzhia prépare un BTS au lycée agricole de Bérécingou : option Elevage. C'est une bonne élève.

Très bons contacts avec la famille Le Gall.

3.8 - FLORENCE (épouse d'Emmanuel)

La surfileuse neuve, offerte en 2015 par Solange Le Gall et utile pour l'école de couture que dirige Florence, ne fonctionnait pas à cause d'un manque de puissance de l'alimentation électrique. En 2016, Florence a enfin pu l'utiliser : l'ampérage de l'installation électrique a été augmenté, le disjoncteur et les fils électriques changés.

Les 2 apprenties formées par Florence ont réussi leur examen de fin d'apprentissage.

3.9 - NICOLAS

Son projet : installer ses 2 moulins, près du goudron, à Bérécingou, sur un terrain qu'il a réussi à acquérir en 2016, situé non loin de la maison d'Emmanuel, sous les gros manguiers.

Pour son nouveau moulin (650 000 FCFA - 1000,00 €), Nicolas aurait aimé solliciter un micro-crédit. La somme étant trop importante, il continue à économiser pour réduire le montant du futur micro-crédit. Il est en train de construire sa propre maison et un bâtiment pour installer son futur 2^{ème} moulin. Nicolas et sa famille habitent actuellement une maison appartenant à Julien.

3.10 - RILLIEUX-LA-PAPE (près de Lyon)

Le Comité de jumelage Rillieux-la-Pape / Natitingou a été créé en 1998.

Intervention de Jean Chenin

Jean a contribué au lancement du Comité, en charge des échanges avec le Centre de Tissage de Natitingou. Le comité a notamment mis en place le ramassage des ordures ménagères avec des ânes (des stagiaires sont restés 6 mois pour lancer ces nouvelles pratiques) En 2005, le jumelage a périéclité. Depuis 2015, il y a eu la volonté de relancer le partenariat avec Natitingou.

Jean Chenin a continué à avoir des contacts avec le Président du Comité, Alain Foulon, qui voulait soutenir une cantine d'une école de 3 classes, à Natitingou. Mais il recherchait un coordinateur local.

En février 2016, Philippe a rencontré Alain Foulon à l'hôtel Bourgogne à Natitingou. Emmanuel pourrait s'occuper d'une école supplémentaire : cela représente 1 livraison/mois. L'école envisagée se trouve près de Nati, sur la route de Korimbéné. L'aide financière apportée par le Comité de Jumelage de Rillieux-la-Pape permettrait un complément de salaire pour Emmanuel.

Intervention de Robert Gillouin, du Comité de jumelage Rillieux-la-Pape / Natitingou

En février 2016, une délégation de la Ville de Rillieux-la-Pape a été accueillie par la Mairie de Natitingou, son partenaire dans l'Atacora. La nouvelle convention cadre pluriannuelle concentre les activités sur la thématique de l'accès à l'eau potable, une problématique majeure pour les habitants de Natitingou.

Robert Gillouin est venu en novembre 2016 à Natitingou et il a rencontré Emmanuel. Très bon contact. Pour concrétiser le partenariat, le Comité de Jumelage a adhéré à Koutammarikou. C'est donc Emmanuel qui va encadrer le soutien à l'école de Soussona. Un premier virement de 330,00 € a été fait sur le compte de l'Apeek, pour acheter le premier matériel.

Pour lancer cette cantine, il faut attendre la création du forage qui doit être réalisé par la Ville de Natitingou (et financé par le Comité de Jumelage qui a prévu la création de 12 forages dont un pour l'école de Soussona, pour un montant de 2 500,00 € / forage)

Pour info :

<http://www.ambafrance-bj.org/Cooperation-decentralisee-Rillieux-la-Pape-Natitingou-relancer-un-partenariat>

3.11 - VOTE

Il est procédé au vote concernant le rapport moral.

Sans vote contre et sans abstention, le rapport moral est adopté à l'unanimité des 59 suffrages exprimés.

NB : il serait intéressant de réaliser un "trombinoscope" de tous nos amis Béninois (les membres de l'Apeek, les jardiniers, les directeurs d'école et les Instituteurs, les bénéficiaires des micro-crédits..).

4 - LES PROJETS

4.1 - KOUTAMMARIKOU à l'AMBASSADE de France au Bénin

Grâce aux relations de Rodolphe Delaroque, notamment avec le Quai d'Orsay, Philippe et Rodolphe ont obtenu un rendez-vous en février 2017, à l'Ambassade de France à Cotonou avec Mr Jean-Michel Kasbarian, Directeur de l'Institut français du Bénin.

Exposition sur Koutammarikou à l'Institut français du Bénin

Mr Kasbarian s'engage à organiser, en 2017, à l'Institut français du Bénin, une exposition sur Koutammarikou et les tatas de l'Atacora. Il faut lui adresser des photos et des textes d'accompagnement. Rodolphe a fait une présélection de 60 photos : il demande aux adhérents présents de choisir les 40 meilleures photos. Philippe et Marie ont préparé les textes.

Mr Kasbarian va s'occuper de tout : tirages, encadrements, invitations, cocktails... Pour la venue d'une personne de Koutammarikou à l'occasion du vernissage, il fournit un billet d'avion et prend en charge 1 400 € de frais. Ce vernissage permettrait de rencontrer des gens utiles...

Exposition sur Koutammarikou à Nantes

Cette exposition pourrait ensuite être présentée à Nantes, en fin d'année, en sachant qu'à **Nantes, 2017 est déclarée ANNÉE du BÉNIN.**

Inventaire des Tatas de l'Atacora

Mr Kasbarian a proposé une aide pour réaliser l'inventaire de tous les tatas de l'Atacora, entre Natitingou et Boukoubé.

Un premier inventaire aurait été réalisé en 2002, mais aucune trace. Pour cela, Mr Kasbarian offre un billet d'avion et 1 400 €.

C'est un gros travail, passionnant, qui séduit Philippe et Marie qui ont proposé de débiter ce travail dès le mois de Décembre 2017.

A suivre.

Visa d'Emmanuel

Vers la fin de la discussion, Rodolphe lui a posé une question simple : "Comment faire pour que le visa d'Emmanuel, Salarié de Koutammarikou, soit accepté ?".

Mr Kasbarian, après réflexion, a répondu : "Je m'occupe de son visa. Emmanuel doit prendre contact directement avec l'Ambassade !". Mr Kasbarian prend en charge son billet d'avion et également son billet de train Paris Nantes.

Centre d'informations du Pays somba

Depuis la rencontre, Mr Kasbarian a eu l'idée de créer un Centre d'informations du Pays somba et d'organiser la visite des Tatas de la région, en s'appuyant sur l'Association Koutammarikou. Affaire à suivre !

4.2 - VOYAGE d'EMMANUEL en France en Septembre 2017

Visa d'Emmanuel

C'est donc réglé ! (voir ci-dessus)

Programme prévisionnel de son voyage

Le séjour d'Emmanuel est prévu pour tout le mois de septembre 2017. Il s'agit d'un voyage d'études qui va lui permettre de parfaire ses connaissances en agriculture biologique, en découvrant diverses expériences françaises au cours de ses nombreuses rencontres organisées par des adhérents. Il sera accueilli à Roissy par Patrick et Mado Jardin, puis hébergé à Paris chez Françoise et Xavier Bordet qui lui feront découvrir la capitale. Au cours de son voyage, il ira à Blois chez Jacques et Catherine Hesse, à Libourne chez Michèle et Danièle Rouquette, à Muzillac chez Monique et Philippe Guerre, à Nantes chez Rodolphe Delaroque et Sylvie Hrovatin. Bien évidemment, il va séjourner à La Claverie chez Marie et Philippe pendant plusieurs jours.

Pour permettre aux nombreux adhérents de l'Ouest de la France de voir Emmanuel, une rencontre sera organisée à Nantes.

Robert Gillouin émet le souhait de profiter du séjour d'Emmanuel en France pour le présenter aux membres du Comité de Rillieux-la-Pape : à étudier.

4.3 - LES 10 ANS de KOUTAMMARIKOU en 2018

L'idée de Marie et Philippe serait d'organiser une AG sympa au printemps 2018, où beaucoup d'adhérents pourraient se retrouver pour célébrer cet anniversaire des 10 ans.

Ville : Nantes (facile d'accès pour les adhérents de l'Ouest et de Paris)

Lieu : à définir.

Les Nantais Rodolphe et Sylvie ont peut-être de bons plans pour obtenir une salle mise à disposition gratuitement.

Il faudra trouver une visite originale (L'Éléphant et les Machines de l'île ???) puis un restaurant sympa pour le samedi soir.

Dates : 7 - 8 Avril 2018

4.4 - INSTALLATIONS SOLAIRES dans les 4 ECOLES

Philippe présente le "GROS PROJET" suivant :

INSTALLATIONS ELECTRIQUES à base d'énergie solaire dans les 4 écoles soutenues par Koutammarikou.

Une expérimentation est déjà en cours depuis 3 ans à Tagayé : une salle éclairée permet aux élèves d'aller à l'étude après les cours. Les enseignants ont été questionnés sur l'intérêt de ces installations solaires. Gilbert, directeur de Koubérépou, a fait une réponse toute simple, mais pertinente : **"Permettre aux enfants de découvrir l'électricité !"**.

Les 4 écoles seraient des écoles pilotes et modèles dans l'Atacora.

Pour chaque école, les installations seraient les suivantes :

- Eclairage et prises électriques (pour les portables) dans les classes, dans le bureau du directeur et dans les logements des instituteurs
- 1 TV dans chaque école pour visionner des films stockés dans un disque dur (une centaine de films pédagogiques, sur la nature, l'hygiène, le civisme, etc.). Télévision qui serait installée dans une pièce fermée (en construire une à Korimbéné, les 3 autres écoles étant déjà équipées).

Après l'école, les enfants pourraient faire leurs devoirs en classe et, pendant les vacances scolaires, les "grands" du collège ou du lycée pourraient faire du soutien scolaire pour les petits. Ils pourraient se documenter et s'éduquer : voir des films, lire des livres...

Budget prévisionnel : 7 500 €:

- 1 000 € de panneaux solaires et installations électriques par école x 4 écoles = 4 000 €
- 2 000 € pour TV, disques durs
- 1 500 € de suivi pendant 2 ans (assuré par Emmanuel, donc prise en charge partielle de son salaire)
-

Financement :

Philippe propose un **financement participatif** (afin de ne pas se limiter aux dons des adhérents) tel que kisskissbankbank (https://www.kisskissbankbank.com/fr/pages/guide/describe_your_project)

La durée de la collecte est en général de 2 mois maximum.

Philippe propose de lancer le projet à partir du 1^{er} juillet 2017, car il faut être réactif et assurer un suivi régulier sur internet (Philippe est disponible pendant les 2 mois d'été).

Pour le dépôt du projet, il faudra rédiger une présentation détaillée du projet, avec des photos, une vidéo... Rodolphe nous présente ensuite le film de 2 mn 30 s qu'il a réalisé sur Koutammarikou.

Tous les Adhérents présents sont enthousiastes à l'idée de ce beau projet.

Ils devront solliciter la participation financière de leur entourage (famille, amis, collègues...)

4.5 - COTISATIONS 2017

Début Mars 2017, il y a 47 Adhérents (seuls ou en couple) à jour de leurs cotisations, pour un total, y compris les dons, de 9 000 €.

En attente de 25 adhésions. A noter : de nouveaux Adhérents ont rejoint Koutammarikou.

5 - MONTANT DE LA COTISATION

Comme prévu dans les Statuts de l'Association, le montant de la cotisation est fixé chaque année lors de l'AG.

Le montant de la cotisation 2018 a donc été débattu.

Les montants de 2017 sont reconduits.

Cotisation 2018 pour un couple : 100 €

Cotisation 2018 pour un Adhérent : 60 €

6 – SECRETARIAT

Annick Bouhier, secrétaire élue le 5 Avril 2014 pour 3 ans, a donné sa démission.

Personne se présentant pour le poste de Secrétaire : Marie-Hélène Bohéas, élue à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Remerciements à Hugues Des Touches qui nous a accueilli gracieusement dans ses locaux et nous présente un diaporama sur la Réserve Naturelle Nationale "Michel Brosselin" de Saint Denis du Payré, dont il est le directeur, avant de nous accompagner dans l'Observatoire de la réserve.

Le Président clôt l'Assemblée Générale 2016 à 17h30.